ABONNEMENT

on s'abonne

A SAUMUR

Au bureau du Journal

ou en envoyant un mandat

sur la poste

et chez tous les libraires

POLITIQUE. LITTERATURE. SCIENCES, INDUSTRIE

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANTETOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payers
seuf restituiten dans en de eler cas;
Et du droit de mentifer a rédactive

Les articles communiqués dovent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

Les manuscrits déposés sont pas rendus.

On s'abonne

A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux: 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbresposte de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie!

SAUMUR, 1er JUIN

EN PORTUGAL

Nous lisons dans le Patriote de l'Ouest, journal républicain :

« On parle beaucoup, depuis quelque temps, du Portugal, de ses finances et de sa situation politique; et la plupart de ceux qui s'occupent de cette nation dans les journaux font preuve, il faut bien le reconnaître, d'une ignorance profonde ou sont imbus de préjugés que rien ne justifie.

Nous ne nous occuperons pas ici de la situation financière de ce pays. On sait qu'elle ressemble à celle de la plupart des Etats européens, c'est-à-dire qu'elle n'est pas florissante et que ses budgets se soldent ordinairement par des déficits que l'on comble de son mieux. N'est-ce pas, d'ailleurs, ce qui se passe un peu chez nous, en Italie, en Allemagne, en Autriche, en Espagne, en un mot, un peu partout? Pourquoi alors jeter les hauts cris et prédire des catastrophes?

De pareilles exagérations ne s'expliquent guère et ne sauraient être que l'œuvre de gens malintentionnés qui cherchent à combiner des coups de Bourse dont ils espèrent tirer un large profit. Cette manière de faire est on ne peut plus condamnable, car on ne saurait oublier qu'il s'agit, dans cette affaire, d'un pays ami de la France.

C'est pourquoi nous pensons qu'il faut condamner le pessimisme outré dont plusieurs journaux font preuve en cette circonstance.

Il n'est pas douteux que tout n'est pas pour le mieux dans la patrie de Camoëns et que, comme chez nous, il y a beaucoup d'abus à faire cesser et de réformes à opérer.

Et d'abord, il existe en Portugal comme en France nombre de fonctions superflues et de sinécures qui pourraient être supprimées sans que pour cela l'expédition des affaires en souffrit le moins du monde. Ce parasitisme, qui est une véritable plaie dans certaines nations européennes, entrave le développement de la richesse publique, paralyse les forces vives du pays et constitue un obstacle presque insurmontable au progrès.

On aurait tort, cependant, de croire que le gouvernement portugais ne se rend pas compte de la situation et ne cherche pas à l'améliorer.

Il n'est pas douteux que l'ancien ministère avait conscience du mal; il était composé d'hommes intelligents et sérieux; malheureusement, ils étaient en minorité et leur bon vouloir était entravé par les hésitations de leurs collègues, esprits médiocres et incapables d'une résolution énergique, d'un élan vigoureux.

Le nouveau cabinet qui vient de le remplacer paraît devoir être animé des meilleures intentions et surtout devoir être résolu à agir avec plus de vigueur.

Sa formation a été longue, pénible, mais il renferme en lui des éléments sérieux de succès. Sans doute, il prend le pouvoir dans des conditions difficiles; mais il se présente non

plus avec un programme limité, avec la mission de faire telle ou telle chose déterminée, mais avec un programme vaste de réformes pratiques.

C'est ce qui fait sa force, et c'est ce qui lui donnera de l'autorité au sein du Parlement et devant le pays.

On objectera peut-être que les personnages qui composent ce ministère appartenant à divers partis, le cabinet n'est pas homogène.

Si ce ministère devait s'occuper particulièrement des questions politiques, avoir pour mission d'élaborer une Constitution, ce manque d'homogénéité serait un grave défaut, un défaut capital; mais il n'en est pas ainsi. Son programme est avant tout un programme d'affaires.

D'ailleurs, ces différents hommes politiques appartenant les uns au parti conservateur et les autres au parti progressiste, on peut dire que ce ministère est surtout un ministère de conciliation. Et c'est bien là en effet le but auquel il doit tendre. Il doit s'efforcer de faire l'apaisement dans tous les esprits et chercher à contituer dans le Parlement, actuellement divisé et subdivisé en petits groupes, un grand parti gouvernemental, une majorité sérieuse et fermement résolue à le seconder dans sa tâche.

Ajoutons que ce cabinet jouit de l'entière confiance de la nation, parce qu'elle attend de lui des réformes qui, jusqu'à ce jour, lui ont toujours été promises et toujours ajournées.

Il arrive donc aux affaires dans des conditions favorables. C'est à lui de savoir en profiter.

S'il veut réellement exécuter son programme et arracher le Portugal au péril qui le menace, il faut qu'il ait le courage de trancher dans le vif, de procéder à des réformes radicales, sans se laisser émouvoir par les cris et les récriminations de ceux que ces réformes pourraient atteindre.

Le Portugal est un pays d'avenir; il traverse en ce moment une crise grave, mais tout fait espérer qu'elle ne sera que passagère et que ce pays sortira de cette épreuve victorieux et plus fort.

C'est le vœu que nous, Français, nous devons faire pour cette vaillante nation amie de la France. » X***.

Les beautés de l'administration RÉPUBLICAINE

Il est sans doute agréable d'être propriétaire : mais cela occasionne parfois de terribles ennuis. Un de nos confrères raconte à ce propos une histoire bien instructive :

Un honorable commerçant de Nancy hérite d'un parent. Dans cet héritage se trouvait comprise une petite maison fort délabrée et inoccupée. Ayant à acquitter des droits de succession, notre homme prend deux experts et fait évaluer cet immeuble. Les experts l'estiment à une valeur représentée par 125 fr. de rente. Aussitôt, l'héritier fait sa déclaration et fournit des pièces à l'appui. L'administration n'oppose aucune objection, enregistre la déclaration et fixe à 349 fr. la somme à payer pour les droits successoraux.

Voilà, pensez-vous, une affaire finie. Vous êtes dans l'erreur.

Devenu propriétaire, notre commerçant, naturellement, songe à faire valoir son bien. Il fait procéder à des réparations, et, quand ces réparations sont terminées, il loue son immeuble augmenté de valeur. Il en tire un loyer de 450 fr.

Le sisc, averti suivant l'usage, porte l'immeuble en conséquence sur ses rôles de contributions. Notre propriétaire est en règle; voilà qui va bien.

Eh bien I non, voilà qui va mal, car tout à coup il reçoit un petit papier par lequel l'administration de l'enregistrement des domaines et du timbre l'invite à payer la mignonne somme de 4,238 fr. 35 pour insuffisance d'évaluation de la maison dont il a hérité.

On devine l'émoi du contribuable qui se croyait quitte vis-à-vis de l'Etat après avoir versé une somme de 349 fr.

Il se rend chez le fonctionnaire que ce genre d'affaire concerne. Il rappelle sa déclaration appuyée sur un certificat donné par des experts compétents.

— Bon, lui dit-on, vous prétendez que cette maison ne peut rapporter que 425 fr. et vous la louez 450.

— Mais, riposte le propriétaire, c'est que, depuis le moment où j'ai hérité, j'ai fait exécuter des réparations pour une somme qui justifie cette augmentation. Je puis vous fournir les mémoires qui le prouvent.

Point de raisons: on ne l'écoute pas; le malheureux a beau protester; on lui répond qu'il a voulu frauder l'Etat; l'Etat le ressaisit.

— Enfin, s'écrie-t-il à bout de patience, si vous aviez des doutes sur la sincérité de ma déclaration et sur la valeur de l'expertise que je vous ai produite, pourquoi n'avez-vous pas fait une contre-expertise?

Et, dans sa naïveté de simple citoyen, il ajoute en s'adressant au fonctionnaire par lequel il a l'honneur d'être écouté:

Voyons, Monsieur, puisque vour fermez votre bureau à quatre heures, vous auriez bien pu, en vous promenant, venir jeter un coup d'œil sur ma maison: vous auriez vu que ce n'était qu'une baraque inhabitable.

L'imprudent! Il avait touché ce fonctionnaire gradé dans son amour-propre. Lui, se déplacer! Lui, se donner la peine! Et pour qui ? Pour un simple contribuable qui a l'audace...

On devine sur quel ton de majesté offensée il fut répondu aux observations incongrues du pauvre ère.

Bien que la fin de l'histoire importe peu, la voici cependant pour ne pas laisser le lecteur dans l'incertitude. La demande de 1,238 fr. était évidemment exagérée et n'avait été lancée que pour effrayer le malheureux contribuable. On réduisit cette somme à 675 fr. Mais comme notre homme, toujours récalcitrant, menaçait d'intenter un procès, on lui fit dans le plus bref délai 90 fr. de frais, et on lui donna à entendre que, s'il persévérait dans la ridicule idée de s'adresser aux tribunaux, il devait s'attendre à dépenser de 2 à 3,000 fr., et, en fin

de compte, a être condamné.

Notre propriétaire alarmé céda. Il a payé 575 fr. au fisc (675 fr. et les frais), sans compter les honoraires de l'avocat qui s'était occupé de son affaire.

Mais son aventure n'est-elle pas un exemple saisissant du sans-gêne avec lequel l'administration procède, de l'arbitraire qui préside à ses actes et de son dédain pour les notions de la plus simple équité.

INFORMATIONS

LES ÉLECTIONS DU 34 MAI

Hier, il y avait élection sénatoriale dans le Lot pour remplacer le général Campenon, senateur inamovible, décédé;

Et une élection législative dans la Côte-d'Or pour pourvoir au remplacement de M. Victor Prost, député radical, décédé.

Dépêche télégraphique

Dans le Lot, au 2° tour, M. Pauliac a été élu par 372 voix contre 305 données à M. Béhic, ancien ministre.

Dans la Côte-d'Or, arrondissement de Beaune, a été élu M. Ricard, républicain, par 5,248 voix, contre M. Boucher, également républicain, qui en a obtenu 5,071.

Il n'y avait pas de conservateur en lutte.

La commission du budget a annulé samedi son vote sur la suppression des conseils de préfecture. Il a suffi de la présence de M. Constans pour changer la disposition des esprits, et la réforme résolue la veille a été ajournée le lendemain. Ainsi, en vingt-quatre heures, se modifient les opinions selon le bon plaisir du ministre de l'intérieur.

La commission a dû reconnaître le bien fondé de la proposition présentée et défendue avec un rigoureux talent par M. J. Piou. Elle a implicitement avoué que l'argumentation de M. n'était pas sérieuse. Mais... elle a voté dans le sens ministériel, et s'est déjugée avec le plus docile empressement. Nous ne saurions l'en féliciter.

M. de Lanessan, gouverneur général de l'Indo-Chine, s'est embarqué hier à quatre heures à Marseille sur le Salazie avec ses collaborateurs, le contre-amiral Fournier, le général Reste, l'inspecteur de la marine Prigent et leurs états-majors respectifs dont nous avons donné la composition.

L'affaire de la Compagnie des omnibus n'es pas terminée, comme on pourrait le supposer. Une enquête se poursuit en ce moment par ordre de l'un de nos ministres, auquel des rapports particuliers ont été adressés.

L'AFFAIRE DE LA MÉLINITE

M. Clément, commissaire de police aux délégations judiciaires, a opéré une perquisition à l'imprimerie du journal le Monde, où il a saisi des clichés et tout le stock de ceux déjà tirés de l'ouvrage de M. Turpin: Comment on a vendu la mélinite.

On raconte que M. Atthalin, qui instruit l'affaire Tarpin-Triponé, aurait trouvé, dans les papiers de M. Turpin, un document fort important, d'origine allemande.

LES AFFICHES INDÉCENTES

La neuvième chambre correctionnelle vient de statuer sur les poursuites dirigées, pour outrages aux bonnes mœurs, contre les dessinateurs, imprimeurs et afficheurs de quatre grands placards commerciaux, qui, ces temps derniers, tapissaient les murs de Paris.

Le tribunal a estimé que les dessinateurs avaient cherché à donner à la physionomie de ces images une vitalité qui en accentuait la nudité et rendait le dessin licencieux.

Les prévenus ont été condamnés à des amendes variant de 5 fr. à 300 fr.

Application de la loi Bérenger pour le sursis de l'exécution de la peine a été faite à tous les

Le nouveau préset du Rhône, M. Rivaud, en ce moment à Paris, a été reçu en audience de congé par M. Constans. Avant de se rendre à son nouveau poste, M. Rivaud s'est entretenu avec tous les députés du Rhône.

On parle très sérieusement d'une convocation prochaine du Reichstag, en vue d'abaisser momentanément les droits sur les céréales: la récolte, qui s'annonce mauvaise, paraît devoir rendre cette mesure nécessaire.

Cette session extraordinaire du Reichstag ne durerait que quelques jours.

PROPOS CARACTÉRISTIQUE

Un collaborateur du Figaro raconte qu'à Toulouse un groupe de campagnards lui a demandé si M. Carnot était marié. Sur sa réponse affirmative:

- Ah! tant mieux! dit un des paysans, ça durera |

Le propos n'est-il pas caractéristique? Si ce paysan se faisait une idée nette du régime républicain, il comprendrait qu'il importe fort peu que le Président de la République soit marié ou non. N'est-il pas évident aussi qu'il y a la un indice de cette tendance fondée d'ailleurs du peuple français à ne considérer comme durables que les gouvernements appuyés sur le principe d'hérédité? N'est-ce pas enfin une preuve que le jour où les masses comprendront que le régime républicain a pour principe l'instabilité elles n'en voudront plus?

REVUE FINANCIÈRE HEBDOMADAIRE

Paris, 31 mai 1891.

La semaine a été tout entière consacrée à la liquididation; cette opération s'étant accomplie d'une facon satisfaisante, toute la cote reste orientée à la hausse. Le 3 0/0 clôture à 94.40; le 4 1/2 0/0 à 104.30.

La Banque de Paris s'est avancée à 788. On

est d'autant mieux fondé à prévoir le cours de 800 qu'un coupon de 25 fr. sera détaché le 1er juillet.

La Société Générale a maintenu très fermement son cours de 475. Les résultats des quatre premiers mois de l'exercice, accusant 1 336,974 francs de bénéfices nets, justifieraient le pair et même mieux.

Le Crédit Lyonnais a gagné 10 fr. à 776. La cote paraît disposée à rendre meilleure justice à ses resultats acquis et espérés.

La Banque d'Escompte s'est inscrite à 448. On a côté le Crédit Foncier 1,265.

Le Crédit Mobilier a eu de nombreuses transactions à 380, soit 10 fr. de hausse sur la précédente semaine. Les actionnaires de cet établissement sont convoqués en assemblée générale ordinaire pour le 12 juin. Le rapport du commissaire des comptes fait ressortir à 2,119,632 fr. 74 le bénéfice brut de l'exercice

C'est aujourd'hui qu'a eu lieu l'assemblée générale des actionnaire du Crédit Foncier de Tunisie. Les comptes de l'exercice 1890 ont été approuvés à l'unanimité et M. Bernard a été réélu commissaire pour l'exercice 1891.

L'obligation des chemins de fer de Porto-Rico s'établità 275. Rappelons que le prochain tirage aura lien landi 1er juin et qu'un coupon de 7.50 sera mis en paiement le 1er juillet.

Les obligations première hypothèque de Linarès à Alméria sont également recherchées à 230. On remarque de nombreux arbitrages entre ces obligations et celles des autres chemins de ser espagnols qui donnent le même revenu

et sont à des prix beaucoup plus élevés. La part Paris-Caracas s'échange à 114. Les débuts de cette société s'effectuent sous les plus heureux auspices. La Chambre a adopté pour l'importation du gros bétail sur pied le tarif de 10 fr. par 100 kilos ; c'est-à-dire que la société réalise, sur chaque bœuf importé, un bénéfice supplémentaire de 8 fr. sur lequel elle

ne comptait pas.

Les actions de la mine d'or Electra viennent de faire leur apparition sur le marché au cours de 50 fr. Cette affaire est appelée à un grand retentissement; la mine située au centre même de l'axe de la zône aurifère du Pérou dépasse, par la richesse de ses filons, la teneur des minerais expérimentés jusqu'à ce jour. On compte sur un rendement brut de 90 millions, et comme les minerais sont traités par la méthode hydraulique, les frais ne dépasseront pas 1,500,000 fr. C'est donc un bénéfice net annuel de 88 millions assuré aux 320,000 parts qui composent la société en participation

Les actions du Crédit Foncier d'Autriche s'inscrivent en nouvelle hausse à 1,420. Un coupon de 32 fr. sera détaché le 1er juillet.

Les Chemins Economiques font 412.

Chronique Locale ET DE L'OUEST

LA FÊTE DIEU A SAUMUR

Quel touchant spectacle, quelle magnifique et imposante manifestation a donné de nouveau hier la population de Saumur!

Dès le matin, un groupe d'hommes appartenant à l'association de Notre-Dame du Travail s'est rendu à Dampierre pour s'adjoindre aux la bitants de cette paroisse et suivre le Saint-

Sacrement. D'autres s'étaient dirigés vers le Pont-Fouchard et Saint-Florent. Si cela continuait, notre ville, à pareil jour, deviendrait déserte, toujours au grand détriment des intérêts des habitants, mais à la grande satisfaction de notre maire et de ses satellites.

Hier soir, toute la ville s'était donné rendezvous à Notre-Dame des Ardilliers, pour prendre part à la procession du Saint-Sacrement que les paroisses de Saumur avaient préparées dans l'enclos des dames de Saint-Anne. Hélas ! l'espace, quelque étendu qu'il soit, était beaucoup trop étroit; les allées du jardin, les sentiers sinueux dans le coteau et la magnifique terrasse qui dominent le dôme étaient bien insuffisants. Le dais était à peine sorti de la chapelle que la tête de la procession était rendue au sommet du coteau.

Le coup d'œil était ravisant. Le ciel s'était mis de la partie : le soleil dardait ses rayons mais non les plus brûlants, et la nature resplendissante de verdure s'associait à cette manifestation de la population en rendant hommage à son créateur. Les fraîches toilettes des enenfants, de la blancheur la plus pure, leurs bannières et leurs brancards paraissaient de loin comme suspendus dans le coteau et ressortaient dans tous leurs détails. Des groupes humains semblaient attachés sur les talus escarpés comme des grappes aux nuances les plus variées, et ceux qui avaient pu gravir les sentiers de l'enclos se pressaient sur le bord des allées pour laisser passer le défilé.

Tous ces fidèles eussent voulu suivre le Saint-Sacrement, mais l'espace manquait. Leur attitude pieuse et recueillie témoignait du moins de leur foi ardente, transmise de siècle en siècle à la génération actuelle. Les petitsfils seraient heureux de suivre l'exemple de leurs ancêtres et de donner libre cours à leurs sentiments religieux; mais faut-il qu'une municipalité des moins libérales apporte des entraves que rien ne justifie, que des dissidents n'ont jamais réclamées et qui froissent les sentiments et les intérêts matériels de toute une population!

L'association de Notre-Dame du Travail presque au grand complet avait sa place dans le cortège. Le drapeau de la confrérie était déployé, puis la corporation des chapeletiers de Saumur était sière de porter sa bannière et le brancard de son patron, saint Dominique. La musique de l'institution Saint-Louis précédait la corporation et faisait entendre ses plus beaux morceaux d'harmonie, comme savent les exécuter les élèves de M. Halbert.

Après la dernière bénédiction donnée dans la chapelle de Notre-Dame, la foule, massée sous les voûtes du sanctuaire et sous les ombrages de la place, s'est écoulée lentement, se donnant rendez-vous pour dimanche prochain à la même heure à l'institution Saint-

CONCOURS ET EXPOSITION

DE SAUMUR

Du Vendredi 11 Septembre au Dimanche 20 Septembre 1891

Emplacements découverts: Champ de manœuvre Le Chardonnet et carrière Marengo.

Emplacement couvert : Manège des Ecuyers. Exposition d'instruments, machines et appareils agricoles et viticoles. - Produits agricoles et viticoles. — Vins rouges et blancs. vins mousseux. — Produits de l'apiculture. Animaux des espèces chevaline, bovine, ovine et porcine. — Porcs gras. — Volailles vivantes et volailles mortés. — Plantes d'utilité et d'agrément. - Plantes fleuries. - Fruits. Objets d'art et d'industrie relatifs à l'horticulture. — Exposition scolaire. — Exposition industrielle et commerciale ouverte aux exposants des départements de Maine-et-Loire Sarthe - Mayenne - Ille-et-Vilaine - Loire-Inférieure — Vendée — Deux-Sèvres — Vienne - Indre-et-Loire.

Sauf quelques exceptions énoncées aux articles concernant les produits agricoles et riticoles, cette Exposition est ouverte à tous les agriculteurs, horticulteurs et constructeurs de la France et de l'Etranger.

L'exposition scolaire est ouverte seulement aux instituteurs du département de Maine-el-

Le terrain est mis gratuitement à la disposition des exposants.

Les demandes d'admission devront être adressées au plus tard le 10 août pour les emplacements couverts et le 23 août pour les emplacements découverts, à M. Pottier, vice-president du Comice Agricole, commissaire général à Saumur (Maine-et-Loire).

Le programme des Concours et Exposition et les formules seront adressées contre demande affranchie à M. le Commissaire général.

Les réductions d'usage seront accordées par les Compagnies de chemins de fer sur le transport des marchandises par grande et par petite

Le nombre des places à couvert étant limité, nous engageons les exposants à se faire inscrire le plus tôt possible en s'adressant par lettre à M. le Commissaire général.

La lettre devra contenir l'indication des objets à exposer, le nombre de mêtres carrés à couvrir.

MM. les Exposants trouveront au secrétariat de la Mairie de Saumur, et auprès de MM. les Commissaires de l'Exposition, les renseignements généraux dont ils pourraient avoir be-

AVIS AUX INSTITUTEURS

Le Comice agricole de l'arrondissement de Saumur met au concours la question de l'enseignement de l'agriculture à l'école primaire.

Feuilleton de l'Écho Saumurois

L'Homme aux cent millions

PAR PAUL VERDUN

Ferrari ne put se contenir:

- Misérables tripoteurs ! s'écria-t-il. Non content de voler ma patrie, vous l'insultez!

Pendant qu'ici vous sablez le champagne, devant la porte des asiles de nuit se pressent en foule les commerçants dont vous avez gaspillé les économies, les ouvriers dont vous avez volé le pain.

Par vos journaux, vous avez désorganisé les familles de tous ces hommes; vous leur avez appris la haine de toutes les aristocraties, sans songer que vous-mêmes vous êtes les rois de l'or. Un jour viendra où ils ne se contenteront pas, comme moi, de vous reprocher en pleine fête vos infamies, mais où ils se souviendront de vos leçons, où ils envahiront vos hôtels, où ils les pilleront et vous égorgeront sur la table où vous viendrez de souper! Et ce sera justice! Car vous autres, adorateurs du veau d'or, qui n'avez dans les veines aucune goutte de sang français, vous épuisez la richesse de la France! Vous menez une vie de parasites, vous ne nous

rendez rien en échange de ce que vous nous prenez. Tripoteurs d'or, où sont vos inventions? Ouels métiers utiles avez-vous apportés chez nous? Avez-vous versé votre sang pour quelque patrie? Pendant que les soldats se battent, vous calculez l'intérèt que vous rapporteront les cinq milliards que coûtera le rachat d'un peuple!

Au nom de la France, je vous maudis!

Odon Wegrow et ses invités, que ces brusques imprécations avaient stupésiés, et auxquels elles avaient enlevé jusqu'à l'idée de faire jeter le faux John à la porte, se levèrent en tumulte, parlant tous à la fois avec des gestes de menace.

Dans le brouhaha, le banquier désigna d'un signe de la main aux domestiques Ferrari, puis la porte. Les domestiques s'avancèrent; mais l'explorateur s'écria de son ton de commandement:

- Que nul n'ose me toucher. J'ai exprimé tout haut les peasées de beaucoup de Français! - Quel toupet chez un valet l s'exclama le

financier. Qu'on le jette à la porte!

Ferrari croisa les bras et regarda les assistants d'un air qui leur enleva l'envie d'interve-

- Odon Wegrow, dit-il, écoutez bien ce que je vais vous dire :

Vous avez, jusqu'à présent, commis en France de ces crimes que la loi ne punit pas, mais, au contraire, qu'elle encourage! Tout a une fin! Vous êtes jugé, et votre règne, roi de l'or, est terminé! Demain, ce n'est pas seulement Gustave Marchand qu'on jugera!

Puis, lentement, il sortit.

XXXI

MONSIEUR LE POURVOYEUR DE LA GUILLOTINE

La veille de sa comparution en cour d'assises, Marchand avait perdu toute espérance; en vain, Maurice Belcoq lui représentait-il qu'un secours viendrait peut-ètre d'où il ne l'attendait pas, il ne pouvait croire à ces paroles.

Déjà, il assistait à cette scène qu'il connaissait bien pour l'avoir vue de nombreuses fois. Ii entendait le président, après avoir feuilleté le Code et lu d'une voix rapide et monotone des articles divers, dire:

- L'accusé Marchand est condamné à la peine de mort.

C'était toujours la guillotine qu'à chaque détour de sa pensée l'écrivain voyait apparaître, élevant sur ses poteaux rouges le couperet brillant qui attendait sa tête.

Le jour de l'audience, des l'ouverture des portes, la salle des assises avait été envahie, et toutes les places occupées. Plus de deux cents personnes munies de billets durent se retirer sans pouvoir pénétrer dans l'enceinte. Les bancs réservés aux avocats, celui des journalistes, avaient été pris d'assaut par les spectateurs. Debout ou assis, ils escaladaient les marches du tribunal, l'estrade réservée à la cour et le banc même des accusés. C'est à peine si trois places restaient libres pour Marchand et ses gardiens.

A onze heures, l'huissier-audiencier frappa violemment contre une porte du fond de la salle et annonça à haute voix:

- La Cour, messieurs!

Aussitôt, le brouhaha des conversations tomba; tout le monde se leva. Le président les deux assesseurs et l'avocat général, têtus d'une grande robe rouge à plis flottants, l'hermine à l'épaule, entrèrent lentement, suivis des douze jurés. La séance fut déclarée ou verte. Le président ordonna d'introduire l'accusé. Tous les assistants se levèreut d'un monvement unanime, se dressèrent sur la pointe des pieds et tendirent le cou vers la pelite

On demande aux concurrents d'exposer leur opinion sur l'utilité, la possibilité et l'organisation de l'enseignement agricole dans les cam-

Les manuscrits devront être adressés à M. le Président du Comice avant le 13 août. Les prix décernés seront proportionnés aux travaux couronnés et aux ressources du Comice, qui se reserve le droit de les faire publier en totalité ou en partie.

SQUARE DU THÉATRE

Musique Municipale de Saumur

Concert du Dimanche 7 juin 1891. a 8 heures 1/4 du soir

Programme

1. Richard Vallace, allegro SELLENICK. 2. Le Chant du ciel, valse STRAUSS.

3. Cavatine de Rossini, solo de

4. Ia Coupe d'or, ouverture..... Bléger.

5. La Bordelaise, polka pour deux pistons Mullot.

> Le Chef de musique, . V. MEYER.

THÉATRE DE SAUMUR

Représentation extraordinaire avec le concours de Mme Maria FAVART, de la Comédie-Française.

Nous rappelons à nos lecteurs que c'est vendredi prochain 5 juin qu'aura lieu la représentation extraordinaire donnée par Mme FAVART. la grande artiste de la Comédie-Française, et l'excellente troupe qui l'accompagne.

Le programme réunit Gabrielle, comédie en cinq actes, et Monsieur Alphonse, comédie en trois actes, les deux plus belles œuvres des auteurs célèbres: Emile Augier et Alexandre Dumas fils.

Nous avons déjà dit que Mme FAVART se montrait dans ces deux pièces la grande comédienne qui a remporté de si beaux triomphes au Théatre-Français, mais particulièrement dans Monsieur Alphonse, qu'elle vient d'étudier; elle a su faire du rôle de Mme Guichard une création absolument remarquable.

Il a été donné bien rarement à notre théâtre une soirée aussi complète et aussi merveilleuse et tout le monde tiendra à y assister.

On nous prie d'annoncer que le spectacle sera terminé avant minuit.

ECLIPSE ANNULAIRE DE SOLEIL DU 6 JUIN

Cette éclipse ne sera annulaire que pour les pays an Nord, Nord-Ouest et Nord-Est du nôtre; pour la France, elle sera partielle. A Angers, elle commencera à 5 h. 31 du soir; la plus grande phase à 6 h. 9 et la fin à 6 h. 45; le cinquième du disque solaire sera couvert par l'ombre de la Lune.

État civil de la ville de Saumur

NAISSANCE

Le 29 mai. - Germaine-Marie Delille, place Saint-Pierre.

PUBLICATIONS DE MARIAGE

Prosper-Eloi Mainguin, huissier, de Baugé, précédemment à Saumur, et Marie-Joséphine-Augustine-Germaine Oury, sans profession, de Baugé.

Victor-Laurent Jamelle, tailleur à l'Ecole de cavalerie, et Marthe Marie, domestique, tous deux de Saumur.

A la soirée qui a suivi le dîner officiel, donné à la Sous-Préfecture à l'occasion du conseil de révision, le Patriote de l'Ouest cite comme y agant pris part:

« MM. le général Jacquemin, commandant l'Ecole de cavalerie; le lieutenant-colonel Crémeau, commandant en second l'Ecole; le chef d'escadrons Odent, les capitaines adjudantsmajors Cornelis et Buecker; les capitaines Dutertre et Doussain; le médecin-major Géraud, les vétérinaires Logeay et Dangel et le sous-intendant militaire Defait; MM. Duchâtel, inspecteur des finances ; Varnier, receveur des finances; Bodroz, directeur des contributions indirectes; Bouju, conseiller d'arrondissement; Pottier, commissaire général de l'Exposition saumuroise; MM. Bodin, président, et Baligand, juge au tribunal civil; Percevault, juge de paix; Liénard, adjoint; Coutard, docteur Peton, Milon, Boisson, Piéron, Vinsonneau et Lamy, conseillers municipaux; Rigolage, principal du collège; Lemarinier, conservateur de la Bibliothèque et du Musée; le docteur Bontemps; MM. Denieau, Paturel, Richaume, maires; David, chef de bureau à la préfecture; Jamin, du service vicinal; Ferrière, inspecteur primaire, et une foule de notabilités du monde officiel. »

On lit dans le Courrier de Saumur paru hier avec la date de lundi 1er juin :

A nos lecteurs

« On sait que la Chambre a voté une loi réglementant le travail des femmes dans les usines et les manufactures.

» Cette loi réduit la journée de travail à dix heures, et oblige les patrons à donner un jour de repos par semaine aux ouvrières.

» En conséquence, pour obeir à la loi et pour satisfaire aux légitimes réclamations de notre personnel, le Courrier de Saumur ne paraîtra plus le dimanche.

» Néanmoins, si quelque grave événement venait à se produire un dimanche, nous n'hésiterions pas à faire une édition pour informer nos lecteurs. »

Nous ne saurions trop féliciter notre confrère

d'avoir bien voulu choisir le dimanche comme jour de repos.

Nos félicitations également à son personnel.

ELECTIONS MUNICIPALES A VIVY

Le Conseil municipal de Vivy a été complété hier. Voici le résultat des élections :

Electeurs inscrits, 434; votants, 251. Ont été élus :

MM. Menier Auguste par 424 voix. Jousselin Auguste par 123 voix.

M. Beaujon René a également obtenu 123 voix; M. Jousselin a été élu par bénésice d'âge.

M. Bongiau Alexandre fils a obtenu 106 voix. Au premier tour, de scrutin de scrutin ouvert le dimanche 24 mai, avaient été élus :

MM. Charles Leroux et Harrault.

TOURS. - Mort de M. Jimenez. - M. N. Jimenez, l'artiste violoncelliste si estimé à Tours, vient de mourir.

M. Jimenez avait dû depuis quelques mois abandonner à peu près complètement ses le-

Il s'était rendu à Paris afin de subir le traitement du docteur Koch. Il était revenu à Tours, plus malade qu'auparavant.

Il a succombé vendre li soir, à 9 heures, aux suites d'une hémorragie, eutouré des secours de la religion.

La mort de M. Jimenez aura un écho douloureux dans l'âme de ses nombreux élèves.

Ses obsèques ont eu lieu à l'église Saint-Gatien, hier soir, à quatre heures et demie.

Les bordereaux d'impôts en 1891

Sous ce titre, M. Albert Bruas, ancien magistrat, conseiller général du canton N.-E. de Saumur, vient de publier, à la librairie Lachèse et Dolbeau, à Angers, un travail très intéressant, qui est le fruit de longues et patientes recherches et que les contribuables consulteront avec profit.

On y trouvera principalement tout ce qui concerne les modes et délais des réclamations à adresser à l'administration pour obtenir une décharge ou une réduction d'impôts.

Nous tenons la brochure de M. Albert Bruas à la disposîtion de nos lecteurs. Elle leur sera délivrée gratuitement dans nos bureaux sur leur simple demande.

UN ANNUAIRE ATTENDU

L'Union fraternelle vient de prendre l'initiative de la création d'un annuaire professionnel catholique. Bien des communautés religieuses, bien des familles chrétiennes manquaient de moyens d'information qui leur permissent de réserver leurs achats à leurs coreligionnaires. Cette grave lacune va être comblée.

Il est inutile d'entrer dans les détails pour faire ressortir les avantages d'une pareille publication.

Les demandes d'inscription sont sérieusement con-trôlées par les dusses les parties de la partie de la parti Les demandes d'inscription sont sérieusement contrôlées par une commission spéciale. De plus, le volume sera répandu à un nombre considérable d'exemplaires dans toutes les associations chrétiennes et les ordres religieux dont le concours est acquis aux auteurs de cette entreprise.

Toutes les demandes de renseignements et de notices doivent être adressées à M. le Secrétaire général de l'Union fraternelle, 14, rue des Petits-Carreaux, à Paris.

Petits-Carreaux, à Paris.

CAISSE D'ÉPARGNE DE SAUMUR

Séance du 31 Mai 1891

Versements de 96 déposants (14 nouveaux), 34,889 fr. »».

Remboursements, 33,330 fr. 01.

La Caisse paie 3 fr. 50 pour cent.

Les Percepteurs des contributions directes de l'arrondissement de Saumur sont autorisés à recevoir et à payer pour le compte de la Caisse d'épargne de Saumur.

PILULES SUISSES!

Le médicament le plus populaire de France.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Voyage d'excursion aux plages de la Bretagne

Du premier mai au 31 octobre, il est délivré des billets de voyage d'excursion aux pla-ges de Bretagne, à prix réduits, et comportant le parcours ci-après :

Le Croisic — Guérande — Saint-Nazaire — Savenay — Questembert — Ploërmel — Van-nes — Auray — Pontivy — Quiberon — Lorient — Quimperlé — Rosporden — Concarneau - Quimper - Douarnenez - Pont-Labbé — Châteaulin.

Durée : 30 jours. Prix des billets (aller et retour): 4re classe, 50 fr.; 2° classe, 40 fr.

Avis. — Ces billets comportent la faculté d'arrêt à tous les points du parcours, tant à l'aller qu'au retour. Le voyage peut être commencé à l'un quelconque des points du par-

La durée de validité peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de dix jours, moyennant paiement, avant l'expiration de la

durée primitive ou prolongée, d'un supplément de 10 0/0 du prix des billets.

Les voyageurs partant d'un point situé en dehors de l'itinéraire ci-dessus ont à leur disposition soit les billets de baires mon réduite. position, soit les billets de bains mer, réduits de 40 0/0, délivrés à toutes les gares du réseau, pour les plages de la Bretagne, dénommées au tarif A n° 8 et situées à 250 kilomètres au moins du point de départ, soit, lorsque la gare de départ est éloignée de moins de 250 kilomêtres, des billets de parcours supplémentaires, réduits de 25 0/0, permettant d'aller rejoindre l'itinéraire du billet d'excursion.

AVIS

Nous rappelons à nos lecteurs que la Maison COCHET, 20, rue du Portail-Louis, à Saumur, est la seule Maison vendant réellement les Couronnes Funéraires à prix de fabrique. Ne pas acheter sans comparer les prix.

EPICERIE CENTRALE

28, rue Saint-Jean, Saumur.

HUILE D'OLIVES, extra vierge, de Nice Véritablement pure, En bonbonnes de 5 kil. le 1/2 kilo 1 20 de 10 kil.

La maison ne vend qu'une seule qualité d'huile d'olives et la garantit absolument

VINAIGRE BLANC d'Orléans, le litre » 50 vienx de vin à l'estragon, - » 90

Les vinaigres à 0 70 et 0 90 sont garantis pur vin

LE SUBLIMIOR

FAIT DISPARAITRE CHEVEUX GRIS ENLEVE LES PELLICULES ARRÊTE LA CHUTE DES CHEVEUX Seul Régénérateur anglais ne poissant pas les cheveux et permettant de friser, donnant progressivement depuis le blond jusqu'au plus beau noir.

beau noir.

Le NIGER de HARRIS rend instantsnément aux cheveux et à la
BARBE leur nuance primitive par une seule
application tous les 15 jours.

LE'NIGER 4(50, - NOFFENSE) Entrepôt à PARIS: HARRIS, 13, Rue de Trovino

Saumur, chez COUTARD, coif pr, 2, r. St-Jean.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

porte qui s'était ouverte à gauche de la Cour et en face des jurés, et par laquelle entrèrent un garde municipal, puis Gustave Marchand que suivait un autre soldat. L'écrivain était très pale. Ses yeux, battus par l'insomie des dernières nuits, paraissaient plus grands. Il prit place a son banc avec aisance, fier, mais sans forfanterie. Un de ses gardiens s'assit à sa gauche. L'autre prit place derrière lui, contre la porte. Un murmure de sympathie avait accueilli l'entrée du romancier; sa physionomie måle et franche impressionnait favorablement les auditeurs.

Le serment des jurés prêté, le président ordonna au greffier de lire l'acte d'accusation. Auparavant, il avait invité Marchand à écouter attentivement cette lecture.

à

Dans le grand silence de l'auditoire, la voix da greffier rappelait, avec des inflexions monolones et trainantes, l'assassinat de René Bernard et la découverte du crime.

Le président reprit les faits de cette accusation, les détacha des tormules qui les accompaguaient, les résuma et conclut en adressant 4 Marchand la phrase sacramentelle :

Voilà de quoi vous êtes accusé : vous allez entendre les charges qui seront produites contre vous.

En exécution de cette parole, le procureur général exposa le sujet de l'accusation; il pr-9 senta ensuite la liste des témoins qui devaient être entendus, soit à sa requête, soit à celle de l'accusé. Cette liste fut lue à haute voix par le greffier. Le président ordonna aux témoins de de se retirer dans la chambre qui leur était destinée. Après quoi, il sit subir un interrogatoire qui résumait, pour les jurés, les questions que Jules Queyrat avait posées à Marchand au cours de l'instruction.

Les témoins furent ensuite appelés un à un. Le premier fut Odon Wegrow. Le président lui fit prêter serment de « parler sans haine et sans crainte, de dire toute la vérité, rien que la vérité ». Le banquier répondit d'une voix forte :

- Je le jure !

Le président lui demanda ses nom, prénoms, âge, profession, domicile.

- Connaissiez-vous Marchand avant les faits de l'accusation? ajouta-t-il.

- Je ne le connaissais pas, répondit Wegrow.

 Vous n'êtes ni son parent ni son allié à un degré quelconque?

Non.

- Racontez-nous la façon dont vous avez déconvert l'assassinat de René Bernard, et comment vous avez été amené à soupçonner, puis à accuser Marchand de ce crime? Wegrow narra très clairement l'envoi de son

domestique, le 17 septembre, au domicile du fiancé de Mademoiselle de Courson, la perquisition opérée avec le concours du commissaire de police de Grenelle et la découverte du cadavre, puis sa déposition, le 18, au juge d'instruction. Il rappela également les réponses qu'il avait données au policier Léon Renard.

- C'est bien de l'accusé Gustave Marchand ici présent que vous avez entendu parler, monsieur Wegrow? demanda le président.

- Pafaitement, c'est bien de l'accusé Gustave Marchand, répondit Odon Wegrow.

--- Avez-vous quelque chose à répondre aux paroles du témoin? interrogea le président en s'adressant au romancier.

-- Non! Je n'ai à répondre que ce que j'ai dit au juge d'instruction, et je proteste encore une fois de mon innocence!

(A suivre.)

Tribunal de commerce de Saumur

Faillite Guignard

MM. les créanciers de la faillite Guignard, restaurateur à Villebernier, sont invités à se présenter, le samedi 6 juin 1891, à 10 heures, en la chambre du Conseil du Tri-bunal de commerce, à l'effet de delibérer sur la formation d'un concordat.

Le Greffier, Collin. (397)

Études de Me COQUEBERT DE NEUVILLE, decteur en droit, avoué à Saumur, rue du Temple, nº 14, et de Me BROSSARD. notaire à Mazé.

ADJUDICATION

Le DIMANCHE 7 JUIN 1891, à midi. en l'étude de M° BROS-SARD, notaire à Mazé,

DE

PREMIER LOT La 1º FERME

DE LA CORBINIERE

Sise commune d'Echemiré D'une contenance de 37 hectares 32 ares 70 centiares

MISE A PRIX: 32,000 francs Fermage suivant bail de 12 ans à partir du 1° novembre 1891 : 1,366 fr.

DEUXIÈME LOT La 2^m FERME

DE LA CORBINIÈRE

Sise commune d'Echemiré D'une contenance de 35 hectares 70 ares 50 centiares

MISE A PRIX: 30,000 francs Fermage suivant bail de 6 ou 9 ans à partir du 1er novembre 1891: 1,400 fr.

TROISIÈME LOT

CLOSERIE DU GENIEVRE

Sise commune d'Echemiré D'une contenance de 7 hectares 71 ares 20 centiares

MISE à PRIX: 10,800 francs Fermage courant: 528 fr.

QUATRIÈME LOT

Closerie de la Chabulière

Sise commune d'Echemiré D'une contenance de 2 hectares 24 ares 45 centiares

MISE a PRIX: 2,800 francs Fermage courant: 136 fr.

CINQUIÈME LOT

CLOSERIE DU CORMIER

Sise commune d'Echemiré D'une contenance de 5 hectares 20 ares 60 centiares

MISE à PRIX: 8,500 fran s Fermage courant: 340 fr.

SIXIÈME LOT

Ferme de la Guitoisière

Sise commune de Vicil-Baugé D'une contenance de 25 hectares 23 ares 75 centiares

MISE à PRIX: 28,500 francs · Fermage courant: 1,100 fr.

Faculté de réunir les 3° et 4° lots.

Pour renseignements, s'adresser :

4° A M* COQUEBERT DE NEU-VILLE, avoué à Saumur, 41, rue du Temple;

2º A Mº BROSSARD, notaire a Mazé, dépositaire du cahier des

Pour insertion sommaire,

F. COQUEBERT DE NEUVILLE.

Etudes de Me MULLON, huissier, et de Me JAUBERT, commissaire-priseur à Saumur.

Pour cause de départ

Le JEUDI 4 JUIN 1891, à 1 heure du soir, à Saumur, Salle des Ventes, rue d'Orléans, 55,

Il sera procédé, par le ministère de M° MULLON, huissier à Saumur, substituant M° JAUBERT, commissaire-priseur, absent momentanément, à la vente, aux enchères publiques, de meubles et objets mobiliers, tels que:

Très beau meuble de salon style Louis XV, bois noir et garni en velours grenat, composé de : 1 canapé, 4 fautenils et 4 chaises. meuble de milieu, guéridon, table à jeux, secrétaire, garniture d'inté-rieur de cheminée en cuivre doré, plusieurs belles pendules, suspension en bronze;

Chambre à coucher en palissandre verni;

Salle à manger style Henri II en

Vieux bahut, bibliothèque, table de salle à manger en acajou, canapé, fauteuils Voltaire, chaises de

salle à manger, ch ises fantaisie et autres; Matelas, couvertures, couvrepieds, rideaux de lit et de croi ée;

Tableaux, glaces, gravures, un très bon piano; Cuisinières en fonte et objets

Au comptant, plus 40 0/0.

Etude de Me HATIN, notaire à Chouzé-sur--Loire.

YBMDRE

Meublé ou non meublé

LE JOLI CHATEAU DES REAUX

Ayant appartenu à Tallemant des Réaux

Ferme neuve, terres, prairies, vigues et bois, contenant vingt-deux hectares environ.

Le tout situé près la station de Port-Boulet (ligne de Paris à Nantes).

S'adresser, pour tous renseignements, à M° HATIN, notaire.

ENTREPOT

RE de Bretagne

PREMIÈRE QUALITÉ

P. FOUCHÉ, rue d'Orléans.

Étude de Me LE BARON, notaire à Saumur.

建超级超过

Une petite Propriété

Située au canton de la Tête-Noire, cne de St-Lambert-des-Levées,

COMPRENANT: Maison et jardin avec bassins, manège et canaux, le tout contenant 44 ares.

60 ARES 50 CENTIARES DE TERRE, à la Levée-Neuve, même commune.

S'adresser: soit à M. Auguste GIRANDIER-VERNEAU, jardinier, route de Rouen, soit à Me LE BARON, notaire.

A VENDER

UNE MAISON située angle de la rue de la Maréchalerie et de la r. S'-Nicolas. S'adresser à Mme Leffet, 15, rue de la Maré-chalerie, ou à Me Gautier, notaire.

A VENDEE

COFFRES-FORTS INCOMMENTIBLES, hauteur 120 c/m, largeur 63 c/m, profondeur 40 c/m

S'adresser au bureau du journal.

MAISON A LOUER

AVEC BEAU JARDIN Saint-Hilaire-Saint-Florent S'adresser à Mme AMIOT.

A CEDER

Magasin de Mercerie Et de Bonneterie

Situé dans un bon quartier de la ville. S'adresser au bureau du journal.

ENTREPOT DE PRODUITS CHIMIQUES COURTET, rue Daillé, Saumur

Sulfate de fer, garanti pur, 7 francs les 100 kilos.

Sulfate de cuivre, garanti pur, 50 fr. les 100 kilos, par fût de 250 kilos. Soufre sublimé de Marseille, garanti pur, 1re marque.

ON DEMANDE I'n Ménage pour servir à la campagne, le mari cultivateur-vigneron, et la femme bonne basse-courrière.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE DOMESTIQUE. S'adresser au bureau du journal.

MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE

Maison G. FISCHER, fondée en 1846, PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL, fournisseur de l'Ecole de cavalerie.

Accords, Réparations, Echanges et Locations de

La Maison est à même de fournir pendant tout le cours de l'année des pianos d'occasion de différents facteurs, à des prix exceptionnelle-

Grand choix de Pianos neufs, Harmoniums, Violons, Violoncelles, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes

600 Partitions et choix considérable de morceaux à l'abonnement. Les soins extrêmement minutieux apportés dans tous les travaux de réparations, et les fournitures étant de 1re qualité, nous ont déjà acquis

une réputation incontestée dans la contrée. La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés.

1891

L'BRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET CI Rue Jacob, 56, à Paris

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de Mme EMMELINE RAYMOND

Depuis le mois d'octobre 1889, la Mode illustrée publie avec chaque numero sans augmentation de prix, un supplément littéraire de 4 pages, consacré à de romans illustrés, à des chroniques parisiennes et artistiques; la place qui this réservée au roman est attribuée à des articles de plusieurs genres concernant l'instruction, la tenue du ménage, le savoir-vivre, les sciences mises à la porte des femmes, etc.; en un mot la Mode illustrée reste ce qu'elle était, avec se patrons, ses gravures, ses travaux de tout ordre: seulement elle accorde au grand avantage de ses abonnées, une place considérable à la lecture, ainsi qu'aux différentes questions utiles à connaître pour son public féminin. différentes questions utiles à connaître pour son public féminin

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par

lettre affranchie. On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN. en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :

Première édition: trois mois, 3 fr. 50; six mois, 7 fr.; douze mois, 14 fr. Quatrième édition, avec une gravure coloriée chaque numéro: trois mois, 13 fr. 50; douze mois, 25 fr.

S'adresser également dans toutes les librairies du département,

Hôtel-Restaurant des Trois-Ancres Ancience Maison GUERINEAU

Place de l'Hôtel-de-Ville, 11 et 12, SAUMUR

Table d'hôte très confortable à 2 fr. 25 et à 2 fr. 30 Excellents vins rouges et blancs

Déjeuners et Dîners à la carte et à prix fixe, depuis 1 f. 50 et 2 fr. PENSION DEPUIS 60 FR.

SALONS & CABINETS PARTICULIERS Diners sur commande

PRIX MODÉRÉS

Epicerie Parisienne

33, rue d'Orléans, et rue Dacier, 38

SAVON BRITANNIQUE pour laver à froid LE PAIN, Ofr. 50

Suppression des lessiveuses et de l'emploi des cristauxlessives, etc. - Importante économie de temps et d'argent. - Ce savon conserve le linge et lui donne une blancheur éclatante.

CHIRURGIEN - DENTISTE 68, Quai de Limoges

PAUMUS

Prix Modérés

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

Hôtel-de-Ville de Saumur